

Une équipe motivée pour servir la commune et ses habitants



David Hecq
Maire - Vice-Président de la CUA - 40 ans - Cadre territorial

Karine Arguillère
Adjointe au maire - 41 ans - Rédactrice indépendante

Fabrice Duwez
Conseiller délégué - 57 ans - Mandataire Judiciaire

Caroline Dupuis
Adjointe au maire - 57 ans - Cadre territorial

Jean-Marc Candelier
55 ans - Cadre dans les travaux publics

Stéphanie Hespelle
Conseillère Déléguée - 37 ans - Auxiliaire de vie scolaire



Gérard Lorenc
Adjoint au maire - 52 ans - Responsable pôle informatique

Dominique Bourdon
58 ans - Ingénieure d'affaires

Thierry Bussy
Conseiller délégué - 54 ans - Technicien logistique

Corinne Doré
45 ans - Conseillère à l'emploi

Patrick Bizeray
66 ans - Cadre de direction bancaire retraité

Sylvie Leleu
50 ans - Opticienne



Alfred Ribau
61 ans - Directeur Ressources Humaines

Delphine Pernot
38 ans - Cadre de santé

Jacques Gaillard
63 ans - Expert-Comptable

Béatrice Cavrois
Conseillère Déléguée - 32 ans - Psychologue

Hedi Benrached
34 ans - Responsable d'équipe dans l'insertion professionnelle

Solange Viégas
56 ans - Agent administratif



Vincent Bétourné
51 ans - Chef d'entreprise

Cathy Coupey
49 ans - Cadre informatique

Patrick Roffiaen
66 ans - Inspecteur des impôts en retraite

Marion Petit
24 ans - Opticienne

Bruno Mignot
Conseiller délégué - 54 ans - Opérateur sur commande numérique

Pour Anzin-Saint-Aubin et pour Vous



Avec David Hecq
Une équipe motivée,
pour des ambitions renouvelées

► Découvrez notre programme

Le 23 mars prochain, continuons ensemble pour Anzin-Saint-Aubin
Avec David Hecq, une équipe motivée, pour des ambitions renouvelées

Plus d'informations sur www.davidhecq.com

Vu les candidats - Photos - D.R.

Anzin-Saint-Aubin - Élections Municipales du 23 mars 2014

Mettons ensemble le cap sur 2020



Chère Anzinoise, cher Anzinois,

Malgré un contexte national délicat, notre précédent mandat a été particulièrement riche en projets pour notre commune. Un constat revient souvent : **Anzin-Saint-Aubin s'est transformée pour améliorer la vie de ses habitants.**

Rarement une commune a connu des évolutions aussi rapides **pour apporter de nouveaux services et de nouvelles réalisations.** Ensemble et grâce à un budget maîtrisé, nous avons franchi un cap pour **moderniser notre commune et préserver son attractivité.**

Aujourd'hui, après vous avoir présenté l'équipe qui m'entoure, c'est avec plaisir que je vous présente **notre programme pour la mandature 2014-2020.**

Ce programme a été écrit collégialement, avec réalisme et un **engagement sincère pour le bien de tous.** Bien évidemment il n'est pas figé dans le temps et pourra **évoluer en fonction de vos attentes ou être ajusté au regard du contexte économique.**

Je vous laisse le découvrir.

David Hecq et l'équipe
Pour Anzin-Saint-Aubin :
Une équipe motivée pour des ambitions renouvelées

Une équipe motivée pour des ambitions renouvelées



Subtil équilibre entre candidats sortants et nouveaux venus, la liste intitulée "**Pour Anzin-Saint-Aubin : une équipe motivée pour des ambitions renouvelées**", est emmenée par le maire sortant, David Hecq et **regroupe de nombreuses compétences** pour diriger la commune.

Cette liste se veut le reflet de la population anzinoise avec des personnes **engagées dans la société civile, apolitiques et animées par l'envie de servir leur commune et la population anzinoise.**

Cette liste est composée (par ordre alphabétique) de : **Arguillère Karine, Benrached Hedi, Bétourné Vincent, Bizeray Patrick, Bourdon Dominique, Bussy Thierry, Candelier Jean-Marc, Cavrois Béatrice, Coupey Cathy, Doré Corinne, Dupuis Caroline, Duwez Fabrice, Gaillard Jacques, Hecq David, Hespelle Stéphanie, Leleu Sylvie, Lorenc Gérard, Mignot Bruno, Pernot Delphine, Petit Marion, Ribau Alfred, Roffiaen Patrick et Viégas Solange.**

Faisons vivre ensemble la médiathèque Albert Uderzo...



La médiathèque Albert Uderzo, ce n'est pas seulement un nouvel équipement dans notre commune. C'est avant tout **une construction fédératrice**, inter-générationnelle, un espace culturel et d'apprentissage (nouvelles technologies, ateliers d'écriture ou de dessin).

C'est un lieu de sociabilité et de convivialité mais aussi un espace de réunion et de travail au cœur d'Anzin-Saint-Aubin.

Prochainement, cet équipement ouvrira ses portes et à vos côtés, nous nous engageons à :

- **Associer la population anzinoise et nos associations** au projet culturel pour offrir des expositions, des conférences, des animations complémentaires à l'offre culturelle de la communauté urbaine d'Arras.
- **Proposer des fonds complémentaires à l'offre arrageoise** et travailler en synergie avec les autres médiathèques de l'Arrageois. A titre d'information, le projet de mise en place d'un accès au patrimoine vidéoludique des années 70 aux années 2000, unique dans la région Nord-Pas-de-Calais, a été validé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et sera cofinancé par la réserve parlementaire.
- **Mutualiser les bibliothèques de nos écoles** et offrir à nos enfants un lieu où ils pourront accéder à la connaissance en toute sérénité.
- **Créer un service de portage de livres à domicile** pour les personnes à mobilité réduite.



... Et ses salles de réunion destinées à la population



La médiathèque Albert Uderzo, ce sont aussi deux salles de réunions destinées à la population, à la vie associative anzinoise et aux écoles, notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Nous **diversifions également les activités proposées à la population** : cours de danse, d'informatique, etc.

Besoin d'un lieu pour vous réunir ? Besoin d'un endroit pour organiser l'assemblée générale d'une association ?

Les deux salles de 75 m² (modulables en une salle de 150 m²) permettent tout cela et seront accessibles aux Anzinoises et Anzinois.

Équipées en matériel de vidéo projection et reliées à la fibre optique, elles **permettront de nouveaux usages**, jusqu'alors inédits dans notre commune.



Créons un véritable cœur de ville



Notre ambition : **faciliter l'accès au cœur de ville** et le stationnement pour améliorer la circulation, notamment piétonne. Nous créerons un chemin piétonnier de la mairie à la médiathèque puis aux commerces de la place Jehan Bodel et enfin aux écoles et au collège.

Outre la hiérarchisation des travaux de voirie en **mettant l'accent sur les chaussées les plus abîmées** (rue du Maréchal Haig, rue Louis Blondel, etc.), nous nous engageons à porter auprès de la communauté urbaine d'Arras et du Conseil Général du Pas-de-Calais **la réfection**

des voiries départementales rue Roger Salengro, rue Henri Cadot et rue Sadi Carnot.

En accompagnement de cette réfection, nous phaserons dans le temps **le réaménagement du mur de la mairie** ainsi que la circulation et le cheminement des personnes à mobilité réduite. Nous améliorerons également l'accès au cimetière en élargissant en partie la rue Goudemand et en instaurant une voie piétonne.

Pour conserver le caractère verdoyant de notre commune, nous prenons l'engagement de **l'embellir par le boisement et le fleurissement de nouveaux espaces** tout en respectant l'environnement avec des mesures concrètes : arborer le terrain du cimetière en associant la population, imposer une trame verte dans chaque projet de lotissement et planter des haies pour éviter l'érosion des terres agricoles et les inondations. Nous **aménagerons des sentiers pédestres** et développerons des itinéraires balisés agrémentés de bancs à intervalles réguliers.

En dehors de ces grandes lignes, d'autres actions seront menées dans l'intérêt de tous :

- Mettre en valeur notre patrimoine **en éclairant de l'intérieur les vitraux de l'église.**
- Développer le site de l'étang communal **en agrandissant le plan d'eau** et/ou en créant **un espace abrité.**



- **Sécuriser l'aire de jeux pour permettre l'accès aux groupes de très jeunes enfants**, en la clôturant par une haie végétale.

- Dans l'idée de ce qui a été mis en place par le Conseil Municipal Jeunes : **développer les actions solidaires** de nettoyage de la commune en mettant en place une deuxième opération annuelle sur un autre site.

- **Améliorer la signalétique de la commune** en indiquant les principaux bâtiments (mairie, école, salle des fêtes, cimetières, etc.).

- **Personnaliser le rond-point de la pharmacie**, principal point de passage dans notre commune, par ex. en le faisant évoluer au rythme des saisons et de nos manifestations (Noël, fêtes communales...).

- **Valoriser le parc de la mairie** en l'éclairant.

- **Améliorer la sécurité routière** (chaussée Brunehaut, Maréchal Haig) avec la pose de radars pédagogiques, des rétrécissements de chaussée ou une signalétique plus adaptée.



Vivons bien ensemble, avec des élus engagés

Un **cœur de ville** se doit de battre au rythme des aspirations de la population. Nous sommes convaincus que la médiathèque Albert Uderzo et ses salles de réunion, idéalement placées au centre bourg, sauront cristalliser les synergies entre la population, les écoles et les associations. Nous nous attacherons à ce que tous les Anzinois, **des plus jeunes aux plus âgés**, s'approprient cet équipement, à travers des expositions, des ateliers, des rencontres, des actions intergénérationnelles, et en lui réservant **un accès privilégié à nos associations et aux Anzinois.**



Nous continuerons par ailleurs à **soutenir notre vie associative**, véritable catalyseur de lien social, et à pérenniser ou développer de nouvelles manifestations communales et sorties en fonction des attentes des Anzinois.

Parce qu'elle représente l'avenir de notre village, la **jeunesse anzinoise sera toujours au centre de nos préoccupations** : nous continuerons à soutenir l'équipe enseignante dans ses projets et à moderniser nos écoles.

Les services d'accueil en péri et extrascolaire seront refondus dans l'esprit de la réforme des rythmes scolaires. En adhérant au Contrat Enfance Jeunesse de la Caisse d'Allocations Familiales, nous nous engageons à une qualité d'encadrement dans tous les temps d'accueil. A la demande des familles, nous ouvrirons **un centre de loisirs le mercredi après-midi.**

Le maire et certains élus continueront d'accueillir les Anzinois chaque semaine au cours de leurs permanences. Les élus de la commission travaux **iront à votre rencontre lors de passages réguliers par quartier** afin de recueillir vos attentes sur le terrain. Nous poursuivrons **notre gestion collégiale et transparente** de la vie communale en impliquant le Conseil Municipal Jeunes et le Conseil des Sages dans les décisions.



Nous nous engageons à porter une attention particulière à **la qualité du service public**. Une consultation régulière de la population sera réalisée à propos des services de la mairie, afin de pouvoir mesurer et améliorer dans le temps leur efficacité et leur réactivité dans tous les domaines : accueil en mairie, cantine, services techniques, animation, etc.

La sécurité est l'affaire de tous. Nous poursuivons la **mise en place des Agents de Sécurité de Voirie Publique** (sans coût pour la commune), notre étude sur la **vidéosurveillance** et nous adhérons à la **communauté des « Voisins Vigilants »**.



Nos ambitions sont nombreuses mais raisonnables.

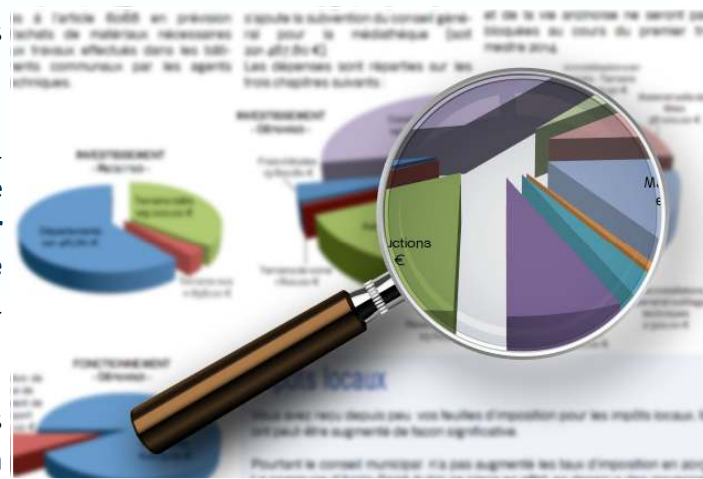
Nous nous engageons à poursuivre la **veille budgétaire** constante instaurée en 2008 et à **continuer l'optimisation des dépenses de fonctionnement** en réalisant des économies là où c'est encore possible.

Par exemple, nous réduirons nos dépenses d'électricité en installant **une temporisation pour une variation d'intensité lumineuse** en fonction des heures de la nuit.

Nous créerons également **un marché public pluriannuel de travaux d'entretien** (réfection partielle de voirie, équipement, etc.) pour anticiper financièrement les travaux imprévus.

Concernant les dépenses de personnel, nous continuerons, en cas de besoin, à privilégier les contrats aidés (contrats jeunes ou contrats d'insertion) afin de ne pas impacter nos frais de personnel mais surtout pour conserver l'esprit solidaire qui est le nôtre : **aider les jeunes et « remettre en selle »** les personnes qui connaissent un passage à vide dans leur vie personnelle.

De plus dans un souci de transparence et de partage nous développerons des outils pédagogiques qui permettront à ceux qui le souhaitent de **s'initier aux questions budgétaires et à la gestion financière communale**.



L'heure étant à la **mutualisation des moyens humains et financiers**, il convient de créer des synergies avec nos voisins. Nous pouvons aller encore plus loin avec la commune de Sainte Catherine en nous appuyant sur la structure du Sivom Brunehaut, par exemple en mutualisant l'achat de matériel pour espaces verts.

Toujours dans cet esprit, la médiathèque constituera un équipement-clé pour les écoles, les associations et la population et son action culturelle s'amplifiera par **une mutualisation communautaire des ouvrages**.

Nos objectifs prioritaires restent les suivants :

- Maintenir la fiscalité à des taux raisonnables
- Poursuivre les efforts financiers engagés lors du précédent mandat pour **optimiser nos frais de fonctionnement**.



Les écoles ont été au cœur de notre action et le resteront. La nouvelle équipe souscrit au projet d'une école où **les enseignants, les parents et les élèves sont au centre des décisions**.

Nous prenons l'engagement de **maintenir les efforts financiers et humains déjà mis en place** et de garantir les meilleures conditions d'apprentissage qui soient pour les enseignants et pour les enfants, à travers par exemple, les actions suivantes :

- **S'appuyer sur les outils informatiques** actuels (espace de travail partagé, tableaux numériques, fibre optique) pour préparer au mieux nos écoliers à leur intégration dans un monde de plus en plus numérique.
- **Améliorer la sécurité aux abords de l'école** en installant un dos d'âne dans la rue des Ecoles et en passant la rue en « zone de rencontre » (priorité aux piétons et modes doux de déplacement).
- **Sécuriser l'accès à l'école par l'entrée principale** en installant des barrières fixes amovibles par les pompiers.
- **Impliquer un maximum d'associations anzinoises et d'Anzinois dans les Temps d'Activité Périscolaires** liés à la réforme des rythmes scolaires
- Favoriser **les échanges de savoir et les liens intergénérationnels en impliquant nos aînés auprès des plus jeunes** (par exemple en menant des actions « potager », « ruches », lecture...)
- **Programmer la construction de salles de classe** pour poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil de nos jeunes Anzinois. Bien entendu cette programmation est sujette au maintien des effectifs de classe.



Soutenons notre vie communale

Parce que **l'humain doit rester au cœur de nos préoccupations**, la municipalité favorisera la cohésion sociale, la solidarité et la naissance de projets intergénérationnels. De nouvelles actions peuvent être mises en place pour que **le dynamisme actuel de nos associations perdure**.

- **Instaurer un forum des associations tous les 2 ans** Faire la promotion de nos associations en créant un document les répertoriant, qui sera systématiquement distribué aux nouveaux arrivants et une fois par an à tous les Anzinois.
- **Fédérer les associations anzinoises autour d'un projet solidaire** à l'échelle communale, comme par exemple le Téléthon.
- Nous développerons les **actions en direction de la jeunesse**, en particulier les 12-18 ans, comme nous l'avons déjà amorcé lors du mandat précédent (ateliers BD, sortie au salon des jeux vidéo, séjours ados, paint-ball en forêt, escalade, etc.),

